

POSTFACE

L'intensité capitalistique d'un grand projet est telle qu'il faudra attendre une, deux ou trois décennies avant d'en atteindre le terme financier.

Cet horizon temporel singulier en fait de véritables machines à voyager dans le temps, loin des garanties ou recours usuels, munies de leurs seuls « ratios de couverture sur la vie du prêt, sur la vie du projet ».

Une navigation à un aussi long cours nécessite l'intervention de plusieurs corps de métiers, au sein desquels les juristes occupent une place éminente. Le tour de force de nos deux auteurs est de montrer comment les juristes peuvent mettre leur discipline au service de la rationalité économique, de l'efficacité, et de l'alignement des intérêts, conditions nécessaires et suffisantes pour affronter les cycles économiques.

Lionel Walter

Directeur du Département Financements de Projets,
groupe Crédit Mutuel-CIC

